



Wallonie

Namur, le 25 janvier 2019

Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de la Nature,
de la Forêt, de la Ruralité, du Tourisme,
du Patrimoine et Délégué à la Grande Région

Administration communale
WALHAIN

Collège des Bourgmestres et Echevins

Place Communale, 1

B- 1457 WALHAIN

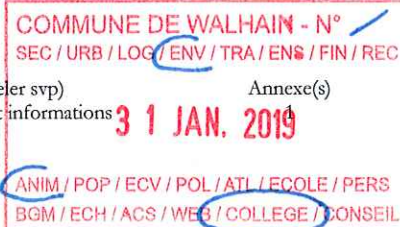
Personne de contact :
Marie-Julie GOFFAUX, Cellule Nature Eaux et Forêts
Tél : 081/253 880
marie-julie.goffaux@gov.wallonie.be

Votre lettre du

Vos références

Nos références (à rappeler svp)
NEF/MJG/sp/guichet informations
scolytes/81249

Annexe(s)



Objet : Guichet d'Informations Scolytes

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs les Échevins,

La chaleur et la sécheresse de l'été dernier ont favorisé la propagation des scolytes dans les forêts wallonnes. Aujourd'hui, **400.000 m³ d'épicéas dont 60% en forêt privée sont concernés par cet insecte** particulièrement agressif. Ce volume représente 15% de la récolte moyenne des épicéas. Pour juguler l'épidémie, réduire l'impact négatif en matière de biodiversité et les conséquences économiques, il est indispensable d'évacuer les arbres atteints avant le retour du printemps.

La gestion de vos forêts est assurée par le Département de la Nature et des Forêts qui a d'ores et déjà engagé les mesures de gestion nécessaires (repérage et exploitation des arbres attaqués). Cependant, 60 % des épicéas appartiennent à des propriétaires privés. Ils sont plusieurs dizaines de milliers répartis dans toute la Wallonie. Bon nombre d'entre eux ne sont pas au courant de la crise ou s'interrogent sur la façon d'agir.

Afin de les informer et de les aider, j'ai mis en place un Guichet d'Informations Scolytes. Il est joignable via un n° d'appel téléphonique (084/46.03.55), une adresse électronique (scolytes@oewb.be) ainsi qu'une page internet (www.scolytes.be). Cet outil a pour mission de conseiller et d'orienter les propriétaires privés vers les professionnels qui pourront répondre à leurs besoins.

Je compte sur le rôle de nos pouvoirs locaux pour diffuser cette information notamment par le biais des affiches qui accompagnent ce courrier.

Si vous comptez parmi les communes peu boisées, votre aide est également précieuse : il est plus que probable que certains de vos habitants disposent des parcelles boisées en Wallonie.

Comptant sur votre précieuse collaboration, veuillez recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs les Échevins,, en l'expression de mes sentiments distingués.


René COLLIN

Scolytes de l'épicéa

Agir maintenant!

La Wallonie est là pour vous AIDER et vous CONSEILLER !

La Wallonie est confrontée à une pullulation massive du scolyte de l'épicéa, insecte particulièrement agressif qui a déjà causé la mort de centaines de milliers d'épicéas.

En ce moment, des millions d'adultes et de larves passent l'hiver sous l'écorce des épicéas attaqués. Ils partiront à l'assaut de nouvelles victimes dès le printemps prochain.

Les propriétaires forestiers sont légalement tenus de sortir de la forêt tous les épicéas attaqués avant le 1^{er} mai. Il est néanmoins fortement conseillé d'évacuer ces bois pour le 31 mars car l'activité des scolytes reprendra à la faveur des premières belles journées. Il s'agit de la seule manière de combattre ce fléau.

Pour vous aider dans cette démarche, la Wallonie a mis en place un GUICHET D'INFORMATION SCOLYTES coordonné par l'Office économique wallon du bois. N'hésitez pas à prendre contact avec lui ou à vous rendre sur la page internet dédiée.

**Guichet
d'Information
Scolytes**

084 / 46 03 55

www.scolytes.be

scolytes@oewb.be



OFFICE
ÉCONOMIQUE
WALLON | du **BOIS**

 **Wallonie
environnement
SPW**